



Mobilisé·e·s et toujours aussi déterminé·e·s, maintenons la pression jusqu'au retrait du projet de loi de casse des retraites

Les organisations syndicales d'Ille-et-Vilaine CGT, FO, FSU, Solidaires, Union pirate, Solidaires étudiant·e·s et FSE se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire. Les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes partout en France. La manifestation rennaise a encore réuni plus de 4000 personnes, les actions menées à Fougères et Redon ont également été des réussites. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

L'intersyndicale tient à dénoncer le caractère particulièrement difficile dans lesquelles se déroulent nombre de manifestations rennaises avec un climat de tension et de violences policières. Elles attendent de la préfecture l'arrêt de cette politique répressive et, au contraire, la sécurisation des manifestant·e·s.

L'action continue cette semaine avec, à Rennes la manifestation aux flambeaux le 30 janvier et le rassemblement devant le Medef le vendredi 31. Des initiatives seront tenues également dans les autres localités.

Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

A la veille de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié·e·s.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Les organisations membres de l'intersyndicale appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre la semaine prochaine par des actions diversifiées : rassemblements, retraites aux flambeaux, dépôts d'outils symboliques des métiers, etc. Il n'y aura pas de trêve.

Des actions de mobilisation sont déjà prévues la semaine prochaine. Le 5 février, les organisations syndicales soutiennent l'initiative de mobilisation des organisations de jeunesse et encouragent à construire des initiatives locales et diversifiées.

Elles feront du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations en Ille-et-Vilaine (à Rennes, 11h espl. ch. De Gaulle, dans les autres localités selon les modalités qui seront définies localement), à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale. Elles appellent à interpeller les parlementaires.

Elles appellent à une action unitaire de dénonciation des violences gouvernementales et policières le 7 février à midi sur l'esplanade Charles de Gaulle sous forme d'un rassemblement statique dont les modalités seront précisées ultérieurement.